

Regards sur...  
tallard



# Tallard fête Noël

Bulletin d'information municipal  
N° 61 HIVER 2024

tallard

# Portrait d'une association

## La Taïole

L'association La Taïole, créée en 1989, a pour objectif de mettre en valeur les traditions d'une vallée riche en histoire, aimer sa terre, ses costumes, ses traditions, avoir plaisir, honneur et envie de les transmettre. C'est la mission que s'est fixée notre association, afin de montrer et expliquer d'où nous venons.

### Pour savoir où on va, il faut savoir d'où on vient

Composée de membres de tous âges, l'association, présidée par Stéphane DELVAL, œuvre pour la promotion de la langue régionale, la danse et la musique traditionnelle. Elle perpétue des savoir-faire anciens avec des cours de dentelles au fuseau, et mène également des recherches historiques sur les costumes traditionnels des Hautes-Alpes et du Val de Durance.

La Taïole, récemment labélisée École Félibréenne, offre la possibilité de pouvoir s'initier à notre langue régionale : le Provençal Alpin. Les cours vous permettront de découvrir une langue riche qui vous reconnectera à vos racines, et vous aurez à cœur de trouver des explications à des expressions et des mots locaux. Cet atelier propose notamment des pièces de théâtre.

Très active dans le département des Hautes-Alpes, l'association participe à de nombreux festivals nationaux et internationaux (Grand Fenetra de Toulouse, Bravades de Saint-Tropez et prochainement un festival en Pologne)

De nombreuses danses sont pratiquées au sein du groupe folklorique La Taïole, comme des Polkas, Scottishes, Farandoles, Rondes, Quadrilles, Rédowas et Rigodons.

Le Rigodon : cette danse caractéristique des hautes terres se déroule toujours en sens inverse des aiguilles d'une montre (aspect solaire), dans un sens rituel : «le musicien était autrefois placé au milieu, figurant le soleil, les danseurs autour de lui, représentant, dit-on, les éléments terrestres ».

Le thème du Rigodon est une poursuite galante qui lui donne le caractère d'une danse de fertilité, par l'antique motif du changement de femmes et du martèlement du sol (on sait que, dans les danses agraires de fertilité, on frappait la terre du pied pour stimuler la germination des plantes et aussi pour chasser les mauvais esprits).

Les danseurs poussent des cris appelés «huchements», imitant, pense-t-on, le hennissement des chevaux selon un principe de magie imitative des travaux des champs et font claquer rudement leurs doigts, c'est ce qu'on appelle «las chicagnaudas».

Pour la musique, les instruments sont : l'accordéon, la cornemuse et aussi le violon. Encore aujourd'hui, les rondes sont chantées comme cela se faisait dans le temps. Dans la tradition, le chant servait à accompagner la danse, pour encourager les gens au travail et pendant les veillées d'hiver.

Les costumes de La Taïole sont des copies d'originaux, tirées des photographies et lithographies ou de vêtements anciens portés par les gens du village entre le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle, costumes de paysans, d'artisans et de bourgeois. Leur usage a pratiquement disparu vers 1930 dans les villes, mais a perduré dans certaines vallées (Champsaur, Queyras, Dévoluy) jusque dans les années 1970.

Le costume traditionnel tallardien, a été porté du XIX<sup>e</sup> jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Il représente les 4 ordres importants dans la vie des familles tallardiennes :

- ◆ Costumes journalier dit « de travail »
- ◆ Costume de semaine
- ◆ Costume du dimanche
- ◆ Costume des hauts-jours

Les métiers anciens sont également représentés pendant les manifestations comme par exemple la cardeuse à main ou à rouleau, le fuseau et le rouet, la sculpture sur bois du Queyras, la vannerie...

Depuis 11 ans, La Taïole organise «Le chemin des crèches» avec les Tallardiens du centre bourg mais surtout en partenariat avec la municipalité et les commerçants, chez qui sont exposées différentes crèches.

Un spectacle de feu marque l'inauguration ainsi qu'un «passo-charriero», défilé aux flambeaux. Les villageois et les groupes en costume cheminent jusqu'au château de notre village où est exposée chaque année, dans la Salle des Gardes, une crèche géante de 80 m<sup>2</sup>, dont le thème diffère chaque année.

En 2019, l'association La Taïole, lauréate du concours régional «Lou Printèms Prouvençau» organisé par l'Union Provençale, a remporté la «Mirèio d'or» (premier prix).



# Édito



Chères Tallardiennes, chers Tallardiens,

Alors que l'année 2024 s'achève, je souhaite avant tout partager avec vous ma gratitude pour l'énergie et la solidarité qui ont animé notre belle commune lors des fêtes de fin d'année.

Le vendredi 6 décembre, nous avons eu le plaisir d'inaugurer la place des Templiers réaménagée au cœur du village.

Cet espace méritait une rénovation d'ampleur : c'est aujourd'hui chose faite.

Le repas des aînés du 12 décembre fut un temps fort de convivialité, un moment de joie et d'échanges, où chacun a pu se retrouver et partager un moment festif. Merci au CCAS de son implication.

Le spectacle de Noël et le chemin des crèches, organisés le samedi 14 décembre, ont une nouvelle fois rassemblé petits et grands dans un esprit de fête et de partage. L'équipe municipale se réjouit de l'ampleur nouvelle de ce moment porté par de nombreuses associations.

Merci enfin à tous d'avoir su vous réunir pour faire vivre la magie de Noël, aux bénévoles, aux commerçants, aux habitants du centre-ville et à tous les participants qui ont contribué à faire de cette journée un moment unique.

Alors que nous tournons la page de 2024, nous pouvons être fiers des projets réalisés et des instants partagés. Continuons à avancer ensemble avec cette même ferveur, pour faire de 2025 une année riche de réussites et de bonheur partagé.

Je vous adresse à toutes et tous mes vœux les plus sincères  
pour cette nouvelle année.

**Je vous donne rendez-vous le vendredi 24 janvier à 18h30  
pour la traditionnelle cérémonie des Vœux  
autour d'une galette des rois.**

Que 2025 vous apporte santé, sérénité et succès.

Daniel BOREL  
Maire de Tallard

## Sommaire

- **Portrait d'une association** ..... p. 2
- **Édito** ..... p. 3
- **Actualités** ..... p. 4-5
- **Dossier : Recensement** ..... p. 6-7
- **Travaux** ..... p. 8-9
- **Culture et patrimoine** ..... p. 10
- **Portraits d'élus** ..... p. 11
- **Vie locale**  
**État civil** ..... p. 12

Regards sur Tallard est une édition de la commune de Tallard.

Dépôt légal : juin 2003

Directeur de publication : Daniel BOREL

Photographies : Mairie de Tallard,  
OT Gap Tallard Vallées,

Conception et impression :  
Couleurs d'Impression

Édité à 1500 exemplaires

Contacts : Mairie de Tallard  
1 place Charles de Gaulle - 05130 TALLARD  
04 92 54 10 14  
[www.ville-tallard.fr](http://www.ville-tallard.fr)

# Actualités

## Tallard fête Noël

Samedi 14 décembre, la mairie de Tallard, le CCAS, la Taïole, Fêt'Com, l'Association des professionnels de Tallard et les Chœurs du château ont conjugué leurs efforts pour offrir aux Tallardiens une belle fête de Noël.

Après le très beau spectacle pour les enfants des écoles dans la salle polyvalente, tous les convives ont rejoint le château en musique, où les attendait un goûter de Noël.

Surprise, le père Noël est arrivé et a offert des sachets de confiseries à tous les enfants présents, pendant que les élus de la commune distribuaient les traditionnelles chouquettes en «S». Une fois le goûter pris, il était l'heure de monter dans la salle des gardes découvrir la crèche géante installée par les membres de la Taïole sur le thème de « Noël en Provence ».



À la nuit tombée, tous les participants sont partis découvrir les crèches installées dans le village à la lumière des lampions, avant de se retrouver sur la place commandant Dumont pour le spectacle de feu réalisé par la compagnie Nid'Oc.

Les boissons chaudes et le buffet offerts par l'Association des professionnels de Tallard ont été très appréciés avant de rejoindre la salle polyvalente pour participer au Karaoke proposé par le comité des fêtes.

Merci à l'ensemble des associations tallardiennes pour leur mobilisation et aux nombreux Tallardiens qui ont répondu présents.

## Accueil des nouveaux habitants

L'équipe municipale organise chaque année un moment d'accueil des nouveaux habitants de notre commune dynamique. Daniel Borel et les élus se sont présentés, et ont présentés les services communaux, afin d'accompagner les premiers pas dans le village de ces nouveaux Tallardiens et répondre à leurs interrogations. Un moment convivial, festif et apprécié.



## La santé financière de la commune

La direction générale des finances publiques (DGFiP) - service de l'État - a réalisé en 2024 une analyse de la situation financière de la commune de Tallard qui souligne la situation financière extrêmement saine de notre collectivité.

Les taux de fiscalité locale restent en dessous des taux moyens des collectivités similaires de notre département. Pour ne pas alourdir la pression fiscale, La commune a su développer des recettes (revenus des immeubles : loyers, baux commerciaux, location des équipements, entrée de la piscine, ...), qui sont en hausse constante depuis 2020.

La commune de Tallard a également une bonne politique de mobilisation des subventions. Les financements obtenus représentent une moyenne de 275 €/hab contre 142 € au niveau départemental et seulement 95 € au niveau national.

Les charges réelles de fonctionnement s'établissent à 1 007 € par habitant à Tallard, ce qui est inférieur à la moyenne départementale de 1 147€ par habitant. L'investissement moyen par habitant est de 221€, ce qui est supérieur aux communes similaires du département pour lesquelles la moyenne est de 199 €.

L'encours de la dette représente un endettement moyen de 348 € par habitant de Tallard. Pour les communes de même strate, la moyenne départementale est de 978 € par habitant et 649 € au niveau national.

Cet endettement de la commune de Tallard est très faible. Le rapporteur souligne dans ses conclusions : **«il faudrait seulement 1,58 années à la commune pour rembourser sa dette»**. **«La commune est donc largement en capacité de financer ses investissements»**, et de maintenir, à l'image de la Maison France Services, les services publics locaux municipaux.

## Commémorations du 11 novembre

De nombreuses personnalités avaient répondu à l'invitation du maire de Tallard, parmi lesquelles le sénateur des Hautes-Alpes - et Tallardien - Jean-Michel Arnaud.

Annie Ledieu, doyenne des conseillers municipaux représentait l'Union Départementale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Saluons la présence des enfants des écoles de Sainte Agnès et du groupe scolaire Saint-Exupéry, qui donne tout son sens à cette cérémonie dans son devoir de transmission.

Merci aux Chœurs du Château pour leur participation musicale et aux très nombreux Tallardiens présents pour partager ce moment solennel.

Les convives étaient ensuite attendues dans la salle polyvalente pour partager le verre de l'amitié. Ce moment de souvenir est aussi un temps de cohésion de la population et de rassemblement pour les Tallardiens.



## Accueil du club des aînés

Daniel Borel et les membres du Conseil Municipal ont félicité le Club des Aînés pour les bons résultats obtenus cet été à l'occasion de la Journée de la Forme et du Plein Air organisée par Générations Mouvement à Chabottes.

Edith Donzel, présidente de l'association accompagnée par les équipes vainqueurs des épreuves de 5 et 10 km étaient présentes, avec leurs coupes, afin de partager ce moment convivial.

Occasion pour la présidente d'annoncer qu'au mois de juin 2025, Tallard aura l'honneur d'accueillir à son tour cette manifestation réunissant plus de 250 personnes pour cette journée de la forme et du plein air. De belles journées sportives en perspective du côté du Parc de la Durance !



## Retour sur Halloween

De nombreux jeux étaient organisés pour la 2<sup>e</sup> édition d'Halloween au château proposée par l'équipe municipale. Les enfants avaient pour mission de résoudre des énigmes avant d'assister au spectacle de magie dans la salle des Chevaliers.

Bravo aux enfants et aux familles de Tallard pour leur participation.



# Dossier

## Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, adapter l'offre médico-sociale, etc.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Par exemple, grâce aux résultats du recensement de la population, nous avons planifié la rénovation du groupe scolaire St Exupery afin de pouvoir accueillir l'ensemble des enfants de la commune.

 **Recensement de la population 2025**

### Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

**... mon logement ?**  
Année de construction, surface, etc. connaître votre **type d'habitation**, c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.

**... mon foyer ?**  
Les caractéristiques de votre foyer pour permettre d'évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs : crèches, écoles, maisons de retraite, etc.

**... mon travail ?**  
Lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc. connaître votre **situation professionnelle** permet de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail.

**... mes habitudes de vie ?**  
Modes de transport, scolarisation de vos enfants, etc. connaître vos **habitudes de vie** permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.

**... mes données personnelles ?**  
Nom, prénom, etc. Votre **nom**, votre **prénom** et votre **adresse** sont nécessaires afin de vérifier qu'il n'y a ni oubli ni doublon dans les données du recensement. Les noms et prénoms seront supprimés de nos fichiers au plus tard le 31 décembre 2026.

 **Recensement de la population 2025**

### Où suis-je recensé ?

**Vous êtes recensé dans votre résidence principale :** le logement que vous occupez quotidiennement.

**Et si je ne suis pas chez moi ?** Vous pouvez contacter votre mairie pour savoir si vous êtes concerné cette année. Si c'est le cas, elle vous expliquera comment procéder.

**Je suis étudiant. Suis-je recensé chez moi ou chez mes parents ?**  
Vous êtes recensé là où vous vivez pour vos études et où vous passez le plus de temps.

**Je suis étranger.**  
Vous êtes recensé dans votre résidence en France si vous êtes sur le territoire depuis ou pour au moins 1 an.

**Militaire, je vis dans une caserne.**  
Vous êtes recensé dans votre caserne.

**Je vis dans une habitation mobile.**  
Vous êtes recensé sur place les deux premiers jours de la collecte, par un agent recenseur.

**J'habite dans un logement communautaire.**  
(maison de retraite, internat, cité universitaire...) Vous êtes recensé par un enquêteur de l'Insee.

**En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !**

 [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)

Les traitements de ces données personnelles mis en œuvre par l'Insee à des fins statistiques sont conformes au **Règlement général sur la protection des données (RGPD)** et à la **loi Informatique et Libertés (CNIL)**.

# Recensement de la population

*Cette année, Tallard réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.*

*L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025.*

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune.

Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

## Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

*5 agents recenseurs recrutés par la commune vont venir à votre rencontre, chez vous, munis de leur carte officielle d'agent recenseur : ce sont des agents de confiance investis d'une mission de service public.*

*Nous vous remercions de l'accueil que vous leur réserverez.*



Émilie Armand



Martin Beaudry



Martine  
Duermeloz



Zoe Piquet



Marie-Charlotte  
Sagnard

**Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 15 février 2025 ?**

**Contactez la commune : 04 92 54 10 14  
ou par mail : [recensement@ville-tallard.fr](mailto:recensement@ville-tallard.fr)**

# Travaux

## Travaux du giratoire du pied de la plaine

Durant les nuits du 19 au 21 novembre dernier, l'entreprise en charge des travaux a procédé à la pose du tablier de la passerelle destinée aux circulations douces traversant le Rousine.

Ces travaux d'envergure ont nécessité la fermeture totale de la circulation sur la RN85 entre le giratoire de l'A51/La Saulce et le carrefour de Tallard (RD942) de 22h00 à 5h00.

En lien avec la mairie de Tallard, des accès riverains ont été maintenus entre le carrefour de Tallard et la route de Tresbaudon, permettant à tous les habitants de pouvoir quitter ou regagner leurs foyers sans encombre.

La construction du futur giratoire avance pour mettre en service le carrefour et la piste cyclable au printemps 2025. Nous vous tiendrons informé régulièrement des prochaines étapes.

## Les arbres de la Garenne : le résultat du diagnostic

La commune de Tallard a sollicité l'Office National des Forêts pour établir un diagnostic de sécurité suite à la chute d'un arbre dans le parc de la Garenne.

Les arbres diagnostiqués sont situés dans un boisement naturel, proche de l'urbain. Leurs essences sont bien adaptées à cet environnement. Ils ont, par le passé, subi des élagages parfois sévères pour des raisons de mise en sécurité vis-à-vis des usagers. Ils surplombent des espaces publics, le sentier de promenade et le parc de jeux d'enfants.

Parfois soumis à des vents dominants forts, les arbres du parc ont fait l'objet de relevés individuels et de préconisations de l'ONF pour assurer la sécurité des usagers.

### BILAN PHYSIOLOGIQUE :

Les paramètres utilisés pour qualifier le comportement physiologique de l'arbre sont les suivants : La vigueur : elle traduit l'aptitude de l'arbre à croître dans un environnement donné avec les ressources dont il dispose. Elle s'observe sur les accroissements annuels des rameaux et des réitérats différés, sur les bourrelets de recouvrement. La vitalité : elle caractérise le potentiel d'accroissement et de ramification des rameaux d'un arbre. Elle s'évalue dans le tiers supérieur de la couronne par une observation détaillée de la densité et de la répartition des rameaux.

Sur ce site, l'état physiologique est très correct pour l'en-



semble des arbres avec une ramification dense, un feuillage fourni et une croissance encore active. Ils sont au stade adulte. Les tailles sévères effectuées dans le passé ont eu peu d'impact. La gestion semi-libre adoptée aujourd'hui est favorable et pourra être conservée sous réserve d'effectuer quelques travaux préventifs.

## Illuminations

Dès le début du mois de novembre, les agents des services techniques ont mis en place les illuminations de Noël.

Félicitations à toute l'équipe qui s'est affairée sans relâche afin de faire rentrer notre petite ville dans la magie de Noël et illuminer le village en même temps que l'inauguration du Chemin des crèches.

C'était chose faite ce samedi 14 décembre, avec un village illuminé pour accueillir cette belle déambulation réunissant petits et grands dans la féerie de Noël.





## Inauguration de la restauration de la place des Templiers

Vendredi 6 décembre, Daniel Borel et l'équipe municipale ont réuni de nombreux invités à venir participer à l'inauguration des travaux de rénovation de cette place historique de Tallard. Si on peut admirer la calade réalisée en surface, rappelant celle d'une cour de ferme médiévale, suivant les termes de l'Architecte des bâtiments de France, on n'oublie pas que l'ensemble des réseaux souterrains ont également été entièrement restaurés. Cette opération a pu être réalisée grâce au concours financier de l'Etat, du département des Hautes-Alpes et de l'Agglomération Gap-Tallard-Durance.



## Sécurisation des déplacements : rétrécissement de chaussée rue du Barry

La sécurité des déplacements est une thématique centrale pour l'ensemble des membres du Conseil Municipal. Des travaux importants ont été conduits en ce sens ces dernières années avec notamment la création de plateformes surélevées et la mise en service de feux tricolores dans la traversée du village.

Récemment, le tronçon de la rue du Barry reliant le centre-ville au pont de la Durance a bénéficié de nouveaux aménagements. Un rétrécissement de la voie a été

mis en place pour inciter les véhicules à réduire leur vitesse. C'est également le cas chemin des Aires / chemin de la Vendée. Les mobiliers urbains utilisés ont pour but de tester ce nouveau dispositif et de pouvoir faire des ajustements avant de le rendre définitif.

Cette « zone de rencontre » est règlementée par l'Art. R110-2 du Code de la route et décret 2008-754 du 30/07/2008 : section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette « zone de rencontre », les piétons et les cyclistes sont autorisés à circuler sur la chaussée et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse est limitée à 20 km/h.

Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable.



# Culture et Patrimoine

## Le Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social : une feuille de route

En septembre 2018, la médiathèque municipale Michel Serres a ouvert ses portes dans ses locaux actuels situés au 1, rue des sapins. Forte du soutien des partenaires institutionnels (Drac, Région, Département), la commune de Tallard s'est dotée d'un équipement de lecture publique structurant.

En parallèle de cette ouverture, la commune a souhaité se doter d'un document visant à accompagner le développement sur la période 2015 – 2018 : le Projet Scientifique et Culturel (PSC), a posé les fondements du passage à un équipement exclusivement réservé à la lecture publique dans des locaux plus spacieux et plus accueillant pour satisfaire une population grandissante.

L'équipe municipale avait pour ambition de renforcer les ressources humaines, de mettre en place un programme d'action culturelle et de créer un fonds propre de collections, en complément de celui de la Bibliothèque départementale. Dès son ouverture, le succès de la médiathèque a conforté les élus dans leurs choix.

L'équipe s'est professionnalisée avec deux agents de formation « métier du livre », les collections se sont enrichies et équilibrées pour satisfaire tous les publics et des rendez-vous réguliers animent le lieu. Une Micro-Folie a également trouvé sa place dans les locaux de la médiathèque depuis l'automne 2023.

Cinq ans après l'ouverture, un bilan s'impose : l'offre culturelle correspond-elle aux attentes du public ? La communication est-elle efficiente ? Comment mettre en résonance la médiathèque avec les autres lieux culturels de la commune (Château, Parc de la Durance) et quelle place donner à la Micro-Folie ?

La rédaction d'une nouvelle feuille de route a permis de faire un point sur le fonctionnement de la médiathèque et de revisiter les objectifs définis pour l'ouverture de la médiathèque. Aussi, les élus municipaux, Christian Paput, Sylvie Labbé et Nathalie Martin-Mille avec l'appui technique des agents communaux et de la Bibliothèque départementale, se sont lancés dans la rédaction d'un Projet Culturel, Scientifique, Éducatif et Social (PCSES) pour la période 2025 – 2030.

En s'appuyant sur un diagnostic territorial, et sur un diagnostic du fonctionnement de la médiathèque, les élus ont proposé des actions concrètes à l'échelle des cinq prochaines années pour permettre à la médiathèque

d'accompagner au mieux les évolutions du territoire et s'adapter aux attentes du public. Une mesure phare prévoit la gratuité d'accès pour l'ensemble des usagers.

Le projet sera validé par le Conseil municipal au premier trimestre 2025.

## Balade contée « Dans la nuit de l'hiver »

Jeudi 23 janvier à la tombée de la nuit, la médiathèque municipale Michel Serres vous donne rendez-vous au château de Tallard !

Petits et grands sont conviés à une soirée de contes, à la lumière des lampions fabriqués quelques jours plus tôt. Guidés par Anne-Claire Dromzée, conteuse, et Jean-Benoît Blandin, musicien, le public pourra découvrir ou redécouvrir ces récits magiques qui se transmettent à travers les âges. En déambulant dans la ville ils pourront croiser la route de Jacques Prévert, Vladimir Kosma, un bonhomme de neige, Babouchka, Jean et son âne Martin, un couple de petits vieux que rien n'arrête... «Dans la nuit de l'hiver» avec la compagnie Entre-Deux, chacun pourra goûter au plaisir de se laisser conter des histoires. La soirée se terminera par un chocolat chaud servi à la médiathèque.



# Portraits d'élus

**Marie-Christine Lazaro, 1<sup>e</sup> adjointe chargée de l'urbanisme  
et Christian Paput, 2<sup>e</sup> adjoint chargé de la culture, du patrimoine et des associations**



## Mon histoire :

**Marie-Christine Lazaro :** J'ai grandi près de Bourg-en-Bresse, dans un petit village où résident encore mes parents et une grande partie de ma famille. En 1995, pour des raisons professionnelles, nous avons quitté notre région pour nous installer à Gap, puis avons fait construire notre maison à Tallard. Nos trois enfants y ont grandi et ont été scolarisés à l'école Saint-Exupéry. Tout au long de ma carrière dans une grande entreprise, j'ai occupé divers postes, ce qui m'a demandé de me former et de m'adapter régulièrement. Aujourd'hui retraitée et grand-mère de quatre petits-enfants, je consacre mon temps à ma famille, à mes amis et à mon village, que j'aime faire découvrir à mes proches.

**Christian Paput :** Né en région parisienne, j'ai suivi une formation artistique pour devenir graveur. Marié, père de trois enfants et grand-père de huit petits-enfants, j'ai quitté Paris pour Gap en 1972, puis Curbans, et enfin Tallard en 1975 après avoir restauré notre maison. Cette maison a été occupée par mes beaux-parents jusqu'à notre retour en 2005. Pendant toutes ces années, nos vacances se sont passées à Tallard. J'ai dirigé une petite entreprise de bâtiment (plomberie-zinguerie) à Gap de 1973 à 1981.

## Ce qui me lie à Tallard :

**Marie-Christine Lazaro :** Depuis mon arrivée, Tallard est devenu un véritable havre de paix où j'ai pu m'épanouir, tant sur le plan personnel que professionnel. Mon engagement pour la commune a débuté par des activités associatives, notamment avec le Club des Aînés et ses sorties randonnées ou la Gymnastique Volontaire. J'ai également participé à des actions du CCAS, d'abord en accompagnant bénévolement les sorties de ski, puis comme vice-présidente une fois élue adjointe. Ces expériences m'ont permis de mieux connaître les besoins des habitants et de tisser des liens profonds avec la communauté.

**Christian Paput :** Dès mon arrivée à Tallard, je me suis impliqué dans la vie locale en tant que vice-président du comité des fêtes, dirigé par Madame Rambaud. J'ai également participé aux premiers moments de l'école de musique, où j'ai donné des cours de guitare aux débutants. Par la suite, j'ai repris mon métier de graveur au Cabinet des poinçons de l'Imprimerie nationale à Paris, où j'ai exercé pendant 23 ans. J'y ai contribué à la conservation du patrimoine typographique français en faisant classer 100 000 poinçons en tant que monuments historiques. J'ai également enseigné à l'Université et à l'École Estienne, tout en étant élu dans la commune de Massy (91) de 1989 à 1995.

## Mon implication dans la vie de la commune :

**Marie-Christine Lazaro :** Aujourd'hui, en tant que première adjointe chargée de l'urbanisme, je m'investis dans de nombreux projets structurants. Je siège également au CCAS, à la communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance et au comité directeur de l'Office de Tourisme. Mon engagement s'étend au Syndicat Mixte du SCOT de l'Aire Gapençaise et au syndicat qui gère l'aménagement de la Durance (SMAVD), où je participe à des réflexions à l'échelle du territoire pour préserver notre cadre de vie tout en le dynamisant.

**Christian Paput :** Depuis 2005, je suis conseiller-adjoint chargé de la culture et du patrimoine. En tant que président des Amis du Musée Muséum Départemental, j'ai contribué à organiser douze expositions d'art contemporain au château.

J'ai également participé à des projets majeurs pour la commune, tels que le raccordement postal, la réorganisation du cimetière, ainsi que la rénovation du château et la construction de la Médiathèque. Aujourd'hui, la Microfolie qui y est installée fonctionne pleinement.

## Mon souhait pour les années à venir :

**Marie-Christine Lazaro :** Je souhaite continuer à œuvrer pour le développement harmonieux de Tallard, en valorisant ses commerces et son artisanat, en embellissant ses façades et ses espaces publics, et en renforçant l'offre culturelle grâce à des spectacles au château et dans le parc de la Durance. Mon objectif est de préserver l'identité de notre commune tout en la rendant encore plus attractive pour les habitants et les visiteurs.

**Christian Paput :** Je souhaite que, au-delà des tâches quotidiennes, la commune avance sur la restauration du château et de l'église. Je suis convaincu que la culture doit être une priorité pour les élus, car elle est non seulement source de retombées économiques, mais aussi essentielle pour le lien social et le fonctionnement harmonieux de notre communauté.

# Vie locale – État civil

## André Dastrevigne décoré de la Légion d'honneur



Âgé de 103 ans, André Dastrevigne garde un souvenir précis de son engagement pour la France, notamment dans la résistance où il a participé à la libération de Gap et de Briançon. "Vous incarnez une vie entièrement dédiée à la France. Votre histoire est celle d'un homme qui, dans les moments les plus critiques, a su mettre son courage et son énergie au service des autres".

C'est en ces mots que Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes Dominique Dufour a salué l'engagement de M. Dastrevigne, dans le salon de l'appartement familial au cœur de Tallard, en présence du Sénateur des Hautes-Alpes et du Tallardien Jean-Michel Arnaud et du Maire Daniel Borel. « Cette cérémonie intime n'enlève rien à la valeur de cette distinction que je suis venu vous remettre au nom du Président de la République », souligne Dominique Dufour. Un moment aussi intime que solennel, partagé avec son épouse Mme Andrée Dastrevigne et entouré des membres de sa famille.

## Bienvenue aux nouveaux commerçants tallardiens

- ◆ Proxi : supérette  
14 place du Commandant Dumont, 05130 Tallard
- ◆ Le Serac : Fromagerie, buvette et Garde-manger.  
La boutique de l'entreprise Sacré Willy.  
5, rue Charles Nungesser, 05130 Tallard  
Tél. : 04 87 83 02 19
- ◆ Jérémie multiservices : Tél 06 99 73 69 40  
[jeremie.multiservices05.04@gmail.com](mailto:jeremie.multiservices05.04@gmail.com)
- ◆ Bienvenue aux nouveaux gérants du bar de La Mairie,  
1 avenue du 11 novembre  
et du bar Le Pépouze, 7 avenue du 11 Novembre



## Bienvenue à Siloé Deconynck, Cheffe de projet « Petite Ville de Demain »



Depuis le 24 octobre 2024, Siloé Deconynck a rejoint nos équipes pour piloter le programme Petite Ville de Demain » Tallard, et contribuer au développement de notre territoire riche en projets. Avec son arrivée, nous poursuivons la belle dynamique portée par la municipalité pour notre commune.

## Le carnet État civil

### Mariages

- EYDAN Patrick et CARRAUD Sophie le 28/10/2024
- DASSAUD-ROSTAIN Nicolas et FUSZ Virginie le 21/12/2024

### Naissances

- MARCHAND Sahyn né le 12/11/2024
- CORTESE Nino né le 27/12/2024
- GUIDONE Sacha né le 28/12/2024

### Décès

- BACCELLI Christian, décédé le 10/11/2024
- MÉNARD Martial, décédé le 19/11/2024
- LAFOLIE Didier, décédé le 21/11/2024
- CHÉRINO Jeanine, décédée le 13/12/2024
- GRIOTTI Enzo, décédé le 17/12/2024.